

Prolongation

Spéculation foncière : les Benga contre l'accaparement de leurs terres

JM

Cap Esterias/Gabon

LA spéculation foncière devient une préoccupation pour les différentes communautés nationales. Du reste, cette question alimente depuis quelque temps les conversations aussi bien dans les salons feutrés que dans les quartiers populaires, quand elle ne suscite pas d'autres formes de réactions, comme cette marche de protestation contre l'accaparement de leurs terres organisée le 28 août dernier par cette communauté, au Cap Esterias, dans le premier arrondissement de la commune d'Akanda.

LE chef coutumier Marcel Nkombouet s'était fait fort de rappeler aux siens, le 28 août dernier, que cette marche devait être prise comme une sonnette d'alarme, une sorte d'avertissement aux personnes qui s'approprient les terres sans aucune autorisation de la chefferie. Ainsi, il avait signifié que «partout dans le monde et en Afrique en particulier, chaque communauté autochtone possède des terres ancestrales. Chaque communauté a ses us et coutumes. (...) nous possédons des forêts sacrées et des zones privilégiées pour la conservation de l'identité culturelle à travers la médecine traditionnelle, même si c'est l'État qui est le garant du territoire. Ce que nous déplorons, c'est la façon d'agir de certains, qui profitent de la faiblesse de l'État pour imposer à la société leur volonté. Lorsqu'on cède à quelqu'un un lopin de terre pour l'agriculture, il en profite pour s'octroyer de grandes superficies en sciant le bois, en exploitant le charbon et même le sable. Et dans les faits, toutes ses activités ont pour finalité l'appropriation des terres qu'ils vont revendre à d'autres personnes à des centaines de millions au détriment des communautés autochtones Benga et Sékiani. Nous ne chassons personne, mais nous avons le droit et le devoir de mieux gérer notre environnement afin que nos enfants héritent des espaces forestiers qui doivent satisfaire leurs besoins futurs. Lorsque l'État a besoin d'espaces pour la construction d'écoles, dispensaires, les logements sociaux et autres, nous devons apporter nos propositions dans le cadre d'une gestion participative en tenant compte de la conservation, de la lutte contre les changements climatiques, de l'érosion côtière et de la gestion de la biodiversité».

OUTIL INDISPENSABLE• Il faut dire que dans le cadre de la gestion participative, la chefferie communautaire est en dialogue avec l'ANPN pour la délimitation de la zone tampon du parc national d'Akanda, afin que les communautés Benga et Sékiani continuent de faire la pêche, aux couteaux de mer, aux crabes et autres activités génératrices de revenus.

Le problème que soulève la communauté Benga est vécu par nombre de personnes, surtout dans la province de l'Estuaire. Les populations d'Angondjé, du premier campement et de Malibé, en 2012 et 2013 étaient même parvenues à la création de comités de gardiennage pour la défense de leurs terres. Des jours durant, les intéressés ont veillé pour défendre leurs parcelles que l'ANUTTC (l'établissement public en charge pourtant de réguler ce secteur) et des particuliers cherchaient à s'approprier. On raconte même que certains, au sein de cette administration, se sont spécialisés dans la vente frauduleuse des terrains aux opérateurs immobiliers.

Pour ce qui est de la zone de Bolokobouet, le nom du neveu du chef de village de cette contrée revient chaque fois. Selon les membres de la communauté Benga, ce dernier vend des arbres aux charbonniers, de même que le sable et lorsque le sol devient nu, il procède à la spéculation foncière. De plus, il travaillerait en complicité avec certains agents de l'État pour vendre des terrains aux opérateurs immobiliers sans forcément respecter la législation en la matière. Notons que le Gabon n'est pas le seul pays en Afrique, moins encore dans la sous-région, à être confronté au problème foncier, en ce qui concerne notamment le plan d'affectation des terres, qui reste un problème crucial. Le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) basé au Cameroun voisin, n'a pas manqué, dans ses multiples études, de déplorer cette situation. C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'investisseurs agroalimentaires et immobiliers hésitent à venir investir au Gabon, du fait du manque d'une stratégie nationale sur le foncier.

Pour sa part, la FAO, après le forum sur la gestion agricole en juillet 2011, avait émis le vœu que le Gabon améliore la gouvernance des régimes fonciers applicables aux

terres, aux pêches et aux forêts. Le plan d'affectation des terres reste un outil indispensable pour le développement durable du pays.

AMÉNAGEMENT• Malheureusement, il n'existe pas de schéma d'aménagement du territoire au Gabon, du moins si l'on en croit les spécialistes. Pour l'un d'entre eux, "la dernière tentative d'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire, aussi loin que l'on se souvienne, date des années 70. Et la dernière grande initiative d'aménagement du territoire est la reprise des fêtes tournantes de l'Indépendance. Il n'y a donc toujours pas de schéma d'aménagement du territoire qui définit précisément des zones et les affecte à des usages précis. Et c'est d'ailleurs sur cette absence clairement énoncée que certaines multinationales surfent pour parvenir à la conversion de forêts domaniales enregistrées en terres agricoles et donc à un changement d'affectation".

Les terres appartiennent au domaine forestier national, que ce soit le domaine forestier permanent ou le domaine forestier rural. Quand elles relèvent du domaine permanent, ces terres ont vocation à être des forêts de production. Situées dans le domaine rural, elles font l'objet d'usages multiples et ont vocation à servir pour l'agriculture de subsistance, accueillir les villages, les infrastructures. Ce qui est curieux, c'est la propension des multinationales à s'acoquiner avec la nomenclature locale et même souvent à l'inclure dans le capital des entités. Derrière tout cela, il y a des risques de spéculation foncière, de réduction des terroirs villageois avec en prime des conflits fonciers et sociaux.

Pour mettre fin à cette cacophonie, le gouvernement se doit, à l'évidence, d'élaborer des textes dont l'objectif final sera de réguler un secteur qui tend à devenir le terreau d'une mafia.



Photo : Jean MADOUA

La marche de la communauté Benga



Photo : Jean MADOUA

Une affiche qui dénonce tous les maux.



Photo : Jean MADOUA

Un terrain où le sable a été décapé et qui a été vendu à un particulier.



Photo : Jean MADOUA

Une zone défrichée pour des activités agricoles.